



## ■ AOC CÔTES DE PROVENCE SAINTE-VICTOIRE

# Lancement officiel du nouveau millésime

Pour la deuxième année consécutive, plus de 700 invités ont pu assister, début juin à Marseille, à la soirée de lancement du millésime 2008, organisé dans les salons du Palais du Pharo. L'occasion pour les 22 vigneronns de la Sainte-Victoire de récolter les premières impressions des amateurs...

L'appellation Sainte-Victoire existe officiellement depuis 2005, uniquement pour les vins rouges et rosés. La procédure de dénomination est toujours en cours pour le vin blanc.

### Rétrospective

Dès le début des années 1990, des vigneronns se sont regroupés pour faire émerger un cru spécifique en Côtes de Provence. Un travail long et minutieux a été nécessaire pour délimiter l'aire et les conditions de production. Aujourd'hui, le chiffre d'affaires est estimé à 35 M€, pour un nombre de bouteilles qui se situe entre 5 et 7M. « Notre positionnement est clairement celui du vin gastronomique », explique Olivier Sumeire, vice-président de l'association des vigneronns de la Sainte-Victoire. « Pour l'instant, nous visons les grandes tables et les cavistes ; on verra plus tard pour la grande distribution ».

### L'export

En trois ans, l'AOC a déjà parcouru du chemin. « Nous avons eu la chance de créer l'appellation au moment où l'on découvrait le vin rosé et il faut bien avouer que notre nom parle à tout le monde. Il est très vite identifié ». En effet, l'engouement des consommateurs pour le rosé est réel depuis une dizaine d'années. La Provence vinifie plus d'un million d'hectolitres, soit 8 % de la production mondiale. Les Côtes de Provence, quant à elles, représentent 40 % de la production française, loin devant le Val de Loire, placé en deuxième position, d'où la volonté d'exporter. « Toutefois, nous voulons d'abord nous imposer en France. Si nous ne sommes pas forts ici, comment partir ailleurs ? Cela dit, nous commençons à y penser et cela prendra sans doute la forme d'une démarche collective, d'ici quelques années ». Pour l'heure, les ventes à l'exportation représentent seulement 10 %.

### Le vin rosé

Pendant l'été, nous sommes nombreux à l'apprécier. Olivier Sumeire évoque les caractéristiques de l'AOC Sainte-Victoire : « Depuis quelques années, nos consommateurs apprécient nos vins rosés de couleurs claires, avec quelques nuances roses, violines, voire bleutées, qui attestent de leur fraîcheur et de leur qualité. Ces nuances sont généralement dues à l'apport du syrah. Nos vins sont des vins secs, d'une bonne fraîcheur, qui offrent des arômes subtils et élégants, teintés de petits fruits rouges, d'agrumes et d'épices ».

### Le traditionnel rallye

L'association des vigneronns organise chaque année un rallye, ponctué d'énigmes, mais aussi de rencontres et de visites au sein du domaine. À chaque étape, on retrouve une animation spécifique. Une grande vente aux enchères clôturera le prochain rallye, fixé au 18 octobre.